

« TU NE COMMETTRAS POINT D'ADULTERE »

Par Dibar Apartian

L'acte de divorcer et de se remarier constitue-t-il un péché aux yeux de l'Éternel Dieu ?

POURQUOI tant de couples se séparent-ils à notre époque ?

Pourquoi tant de foyers se brisent-ils chaque jour, surtout dans nos pays occidentaux où la plupart des gens se déclarent pourtant « chrétiens » ?

Dans un monde où règne une terrible confusion religieuse, l'amour est devenu synonyme de PASSION, et les jeunes gens sont plus au courant des « statistiques vitales » d'une actrice de cinéma que des DIX COMMANDEMENTS !

Pourquoi cet état de choses ? Sur qui retombe le blâme ?

La vogue des mariages précoce ne fait que croître dans tous les pays ; les jeunes gens entrent dans le mariage avec un état d'esprit frivole et nonchalant. De nos jours, on ne prend plus au sérieux cette institution sacrée qui a été décrétée et établie par l'ETERNEL DIEU.

Trompés par la publicité fallacieuse, les jeunes gens cherchent avant tout à mener une vie semblable à celle qu'ils ont observée au cinéma ou à la télévision : c'est-à-dire, une vie de débauche, d'adultère, et de corruption. Qui plus est, encouragés par l'exemple que leur donnent les vedettes, les jeunes mariés n'hésitent point à divorcer pour une raison ou pour une autre, ou à changer de partenaires sans honte, ni remords, ne cherchant qu'à satisfaire leurs désirs charnels.

LE MARIAGE A TITRE D'ESSAI

Les statistiques sont à la fois alarmantes et effrayantes. Dans certaines de nos grandes métropoles, le nombre des divorces égale celui des mariages ! Pouvez-vous imaginer cela ? Et les statistiques ne révèlent pas entièrement la profondeur des problèmes du divorce et de leurs terribles conséquences, qui se manifestent par toute une jeunesse envoyée dans des maisons de correction. D'après les dernières données, on compte aux États-Unis 4 millions de ménages divorcés et 10 millions d'enfants issus de ces couples. En ce vingtième siècle mécanisé où la psychologie elle-même suit un cours impersonnel, on parle de séparation comme on parle de la température. Rien ne semble plus commun ; rien n'est plus « normal ».

Un jeune couple m'a dit un jour qu'ils venaient de se marier à titre d'essai. Je restai ébahi ! Comme je ne comprenais pas la signification exacte de ce terme, ils ont eu « l'obligeance » de me l'expliquer avec le plus grand naturel. Ils m'ont dit qu'ils « jouaient » au jeu du mariage, c'est-à-dire que tant qu'ils se plairaient physiquement l'un à

l'autre, ils vivraient ensemble. Mais à la première tempête, au premier désaccord, au refroidissement de leurs sentiments charnels, ils n'hésiteraient point à se séparer sans se faire du souci, comme convenu.

Vous ne comprenez pas ça ? « me demanda le jeune homme, en me contemplant d'un air érudit. Tenez, c'est comme une automobile d'occasion que l'on achète. Le vendeur vous permet de l'essayer pendant quelques jours sans engagement de votre part. Si vous ne l'aimez pas, eh bien ! vous n'avez qu'à la lui rendre ; il vous remboursera votre argent selon l'accord que vous avez conclu. »

N'en pouvant croire mes oreilles, je restai toujours interdit devant cette explication fantastique. Que pouvais-je répondre ? Qu'y avait-il à dire ?

« Ça alors, vous n'avez certainement pas une grande compréhension des choses », ajouta le jeune homme, étonné de ma stupidité. « Avez-vous donc le caractère démodé ? » Assurément oui ! S'il ne fallait pas avoir le caractère démodé — comme il le disait — pour avoir « une grande compréhension des choses » et pouvoir accepter les bizarres conditions de ce système de mariage ultra-moderne ; alors, sans aucun doute, je devais avoir le « caractère démodé », car je ne les comprenais pas du tout. « Jouer au jeu du mariage à titre d'essai », dépassait ma faculté de compréhension.

LA PSYCHOLOGIE MODERNE

Tel est le monde où nous vivons, un monde où la passion s'est substituée à l'amour, un monde où le mariage est devenu un jeu d'aubaine, un monde où le divorce est aussi commun que le mariage. Rien d'étonnant à ce que les hommes ne connaissent pas la voie du bonheur ! Je viens de lire le conseil qu'un psychologue moderne de renom donne aux jeunes gens de notre époque :

« Profitez du moment présent, sans vous préoccuper de ce qui adviendra ! » leur recommande-t-il. « Si vous trouvez plaisir à faire une chose, faites-la, sans vous poser de questions ! »

Mais pourquoi donc cet homme « éduqué » donne-t-il un tel conseil à la jeunesse ? N'est-ce pas induire les jeunes gens en erreur que de leur dire :

« Si vous trouvez plaisir à faire une chose, faites-la sans vous poser de questions » ? N'est-ce pas les pousser à pécher ? Malgré ses « grandes » connaissances académiques, ce psychologue ignorait que la VOIE HUMAINE — cette voie d'égoïsme qui ne satisfait que la nature charnelle, et qui ne sème que des malheurs autour d'elle — MENE A LA MORT. Et ce psychologue célèbre ne savait pas non plus que l'intelligence dont il faisait preuve n'est que folie devant l'Éternel Dieu, le Créateur des cieux et de la terre, et qu'il devra un jour répondre personnellement de ses crimes. Si les hommes étudiaient la Bible, ils se rendraient compte de ces vérités et ils sauraient que « le salaire du péché, c'est la mort » (Rom. 6:23).

« Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel », nous instruit l'apôtre Paul, sous l'inspiration divine :

« et n'obéissez pas à ses convoitises. Ne livrez pas vos membres au péché, comme des instruments d'iniquité » (Rom. 6:12-13).

Comme cette INSTRUCTION DIVINE est différente des conseils du psychologue,

qui encourage les jeunes gens à faire ce qui leur plaît ! Que ce monde serait différent si l'on mettait en pratique le commandement divin suivant : « Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre; et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas » (Prov. 22:6).

Il est triste de constater qu'après SIX MILLE ANS d'expérience et de souffrances, l'homme n'a toujours pas appris l'art de vivre, ni la façon d'être réellement heureux.

LE DIVORCE EST-IL PERMIS ?

Dans nos foyers modernes, l'amour provisoire, qui est synonyme de passion, a pris la place de l'amour conjugal, et l'égoïsme semble être la première préoccupation des conjoints.

C'est là l'une des raisons pour lesquelles tant de foyers se brisent de nos jours. La multiplication alarmante des divorces, surtout dans nos pays civilisés, n'est pas seulement la « tragédie du siècle », mais elle constitue aussi un péché abominable aux yeux de l'Éternel Dieu. C'est un péché pour lequel la colère divine va bientôt se déverser sur nos nations. Pensez-vous que l'Éternel Dieu permette le divorce ? Pensez-vous vraiment qu'il reste impassible lorsqu'un des conjoints introduit une instance en divorce contre son partenaire, sous l'accusation de « conduite cruelle et outrageuse », ou même sous l'accusation d'adultère ?

Comment pourrait-on donc mettre fin au divorce, à ce péché abominable qui va bientôt déclencher la COLERE divine sur toute la terre ? Sur qui retombe la plus grande responsabilité ? Que pouvons-nous faire — vous et moi ?

Pour pouvoir répondre à ces questions, nous devons d'abord jeter un coup d'œil sur les LOIS du mariage que l'Éternel Dieu a prescrites dès le commencement de la création. « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui », déclare-t-il après avoir créé Adam, le premier homme. « L'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise de l'homme, et il l'amena vers l'homme est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair » (Gen. 2:18-24).

LA PART DE CHAQUE CONJOINT

Comme vous le voyez, c'est l'Éternel DIEU qui institua, dès le début, le code du mariage ; je ne parle pas ici du code civil, conçu par les hommes, mais du code divin qui surpasse et qui excelle toutes les lois humaines. Dans l'institution du mariage, Dieu a décreté que le MARI sera le CHEF de la famille — oui, le mari, et non pas la femme. Mais hélas ! Poussée par un désir non réprimé d'être l'égale de l'homme en tout point, c'est la femme qui, dans la plupart des foyers, assumera plus grande part de la responsabilité ; c'est elle qui donne les ordres. Et la faute en est principalement aux hommes qui négligent de jouer leur rôle sous un prétexte ou un autre.

Notez les commandements que l'Éternel donne à chaque membre de la famille : « FEMMES, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur; car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Église ... Or, de même que l'Église est soumise à

Christ, les femmes aussi doivent l'être à leurs maris en toutes choses » (Eph. 5:22-24).

Puis, s'adressant aux maris, l'apôtre Paul écrit sous l'inspiration divine :

« MARIS, aimez vos femmes, comme Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle » (Eph. 5:25-26).

Combien y a-t-il de conjoints qui obéissent à ces commandements ? Combien y a-t-il de femmes qui soient soumises à leurs maris « comme au Seigneur » en cette ère, moderne où l'on proclame l'égalité absolue entre les sexes ? Et combien y a-t-il de maris qui soient à même de remplir ce rôle de chef de famille, pour aimer leurs femmes “comme Christ a aimé l'Église »?

Pas beaucoup ! Non, pas beaucoup. On dirait que les sexes perdent leur identité : la mère est en train de devenir de plus en plus masculine alors que le père s'effémine.

Si nos familles reposaient sur les principes divins, nous n'aurions pas tous ces foyers désunis, ces querelles, et tant de chagrin ici-bas. Si les femmes se soumettaient à leurs maris « comme au Seigneur » nous n'aurions pas aujourd'hui ces millions de ménages divorcés qui sont en grande partie responsables des délinquants juvéniles ! Et si les maris aimait leurs femmes « comme Christ a aimé l'Église », nous n'aurions certainement pas tous ces problèmes sociaux, nationaux, et internationaux.

Dans une famille chacun a des responsabilités à assumer, chacun — y compris les enfants — à qui l'Éternel Dieu recommande : « ENFANTS, obéissez à vos parents, selon, le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère (c'est le premier commandement avec une promesse), afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre » (Eph. 6:1-3).

JESUS PERMIT-IL LE DIVORCE ?

Lorsque les Pharisiens, voulant éprouver le Christ, Lui demandèrent s'il était permis à un homme de répudier sa femme, Jésus leur répondit: « Que vous a prescrit Moïse ? » Les Pharisiens dirent: « Moïse . . . a permis d'écrire une lettre de divorce et de répudier ».

Notez à présent la réponse du Christ :

« C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a donné ce précepte. Mais au commencement de la création, Dieu fit l'homme et la femme; c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair . . . QUE L'HOMME DONC NE SEPARE PAS CE QUE DIEU A JOINT » (Marc 10:5-9.).

Il ne peut y avoir de controverse au sujet de ce commandement divin ! « Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint » ! Le mariage est d'origine divine ; c'est une institution où l'union de l'homme et de la femme doit durer toute leur vie. C'est ce que l'Éternel Dieu a prescrit dès le commencement.

Lorsque les disciples ont plus tard interrogé le Christ à ce sujet, Il leur a répondu : « Celui qui répudie sa femme et qui en épouse une autre, commet un adultère à son égard ; et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère » (Marc 10:11-12).

Contrairement aux enseignements erronés de certaines sectes, Jésus-Christ n'a point permis le divorce. Nulle part, dans la Bible, vous ne trouverez un verset biblique indiquant l'approbation divine du divorce. Ce n'était qu'à cause de la dureté de leur cœur que les Israélites obtinrent de Moïse la permission de répudier leurs femmes, mais cette permission temporaire, donnée à cette époque-là, ne constitue pas une loi divine.

Le Créateur Tout-Puissant, qui a institué le mariage, et qui a établi les lois régissant le mariage, défend fermement le divorce et les secondes noces. Il condamne cet acte et le considère comme un adultère. Et celui qui est coupable d'adultère n'entrera point dans le Royaume de Dieu. « Or, les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité [l'adultère], l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table, et les choses semblables. Je vous dis d'avance, comme je l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu » (Gal. 5:19-21)

C'est DIEU, et non pas l'homme, qui joint d'office l'époux à l'épouse. Un ministre ou un prêtre peut présider la cérémonie du mariage ; néanmoins, ce n'est que l'Éternel Dieu qui joint le couple. Un officier de l'état civil peut publier l'acte de mariage ; il peut l'attester, mais le mariage proprement dit est une cérémonie sacrée, une sainte institution établie par l'Éternel Dieu et dans laquelle les époux se doivent fidélité et assistance ; le mari est le CHEF de la femme, et le mariage ne peut être dissous que par la mort d'un des conjoints.

Cette LOI divine s'applique à tous les hommes sur la terre sans égard à leur race, à leurs coutumes, à leurs traditions, et à leur confession religieuse. Depuis la création du monde jusqu'à ce jour, tout homme et toute femme qui se soient jamais pris comme époux et ont été joints par l'Éternel Dieu pour la durée entière de leur vie terrestre, et cela, en dépit de toute ordonnance ou de toute autorisation d'homme permettant leur divorce, L'acte de divorcer et de se remarier (tant que l'autre conjoint est vivant) constitue un adultère aux yeux de l'Éternel Dieu. Et l'adultère représente un péché, puisque c'est la transgression du SEPTIEME COMMANDEMENT. Tous ceux qui sont coupables d'un tel péché doivent s'en repentir et en sortir, pour échapper à son salaire qui est la mort.

« Mettez en pratique la parole, et ne vous bornez pas à l'écouter en vous trompant vous-même par de faux raisonnements » (Jacques 1:22).

(Pure Vérité de février 1964)

LE SIECLE A VENIR

Association Française

Smusso42@aol.com

www.lesiecleavenir.fr